



## **PARTENARIAT MEP – LCL – ANNEE 2017**

### **CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DES AVANTAGES LCL**

#### **Offre promotionnelle - 100€ valable jusqu'au 31.12.2017.**

(1) Offre réservée aux étudiants affiliés ou adhérents à la MEP ayant obtenu leur diplôme du baccalauréat. L'année d'obtention du baccalauréat est aussi une condition d'accès à l'offre, les millésimes acceptés sont à demander en agences LCL.

La somme de 100€ se décompose en 80€ pour toute ouverture d'un premier compte de dépôt chez LCL et en 20€ pour toute ouverture d'un premier compte d'épargne chez LCL. Offre valable jusqu'au 31.12.2017 sur présentation des justificatifs d'obtention du baccalauréat et d'affiliation ou d'adhésion à la MEP.

(2) Offre réservée aux étudiants majeurs ayant souscrit l'offre LCL à la Carte Étudiant. Au-delà de la 2ème année, 2 €/mois. Tarifs en vigueur au 01/04/2017. Carte délivrée sous réserve d'acceptation de votre dossier par LCL. Pour obtenir la carte LCL ISIC MasterCard, un justificatif du statut d'étudiant est obligatoire. Dans le cadre de la réglementation sur le démarchage, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires à compter de la signature du contrat.

(3) Offre réservée aux étudiants majeurs détenteurs de LCL à la carte Étudiant. 1 € la 1ère année, puis 2,20 €/mois, tarif en vigueur au 01/04/2017 susceptible de variations. Le contrat d'assurance des Moyens de Paiement Sécurilion est assuré par Pacifica, entreprise régie par le Code des assurances. Les événements garantis et les conditions figurent au contrat.

(4) Tarif en vigueur au 01/04/2017. Selon les conditions reprises dans les Dispositions Générales de l'offre «Virement internationaux hors zone SEPA». Dans le cadre de la réglementation sur le démarchage, vous disposez d'un délai de renonciation de 14 jours calendaires à compter de la signature du contrat.

(5) Sauf éventuels frais prélevés par le LCL au nom et pour le compte de la banque étrangère, indépendants de la facturation LCL ainsi que les éventuels frais de dépassement de découvert autorisé.